

BOURGEOISIE DE SIERRE

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Bourgeoisie de Sierre est convoquée pour le mercredi 26 mars 2014 à 20 heures, à la grande salle de la Maison bourgeoisiale, avenue du Rothorn 2, à Sierre, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 21 mars 2013;
2. Lecture des comptes de l'exercice 2013;
3. Lecture du rapport de contrôle des comptes 2013;
4. Adoption du rapport et des comptes 2013;
5. Présentation du budget pour l'exercice 2014;
6. Adoption du budget 2014;
7. Message du Président;
8. Informations sur le dicastère des immeubles de Sierre et de Granges, ainsi que de la carrière de Vaas à Granges;
9. Informations sur le dicastère des forêts;
10. Informations sur le dicastère des zones industrielles;
11. Informations sur le dicastère des domaines de Sierre et de Granges;
12. Modification de l'avenant du règlement Bourgeoisial, chapitre 5, tarif d'agrégation ;
13. Offre spéciale : octroi du droit de bourgeoisie
14. Divers.

Les comptes de l'exercice 2013, le budget 2014 et le procès-verbal de l'assemblée primaire du 21 mars 2013 seront à la disposition des bourgeoises et bourgeois, au bureau de la Bourgeoisie, avenue du Rothorn 2, 3ème étage, le lundi 24 et le mardi 25 mars 2014 de 17 heures à 18 heures.